



FICHE 5: LANGENTHAL (SUISSE)

Geissbergweg



SYNTHESE

- Initiative émanant de la ville
- Appartements et, depuis tout récemment, maisons
- Parcs de compostage de quartier fermés mais toujours accessibles (clé)
- 100% déchets de cuisine (+ matériau structuré)
- Investissements moyens, frais généraux limités
- Budget dégagé annuellement par la municipalité pour le compostage
- Projet de prévention des déchets
- Recours à des conseillers en compostage freelance et à des bénévoles
- Système de gratification pour les bénévoles

CARACTERISTIQUES GENERALES

DEMOGRAPHIE ET HABITAT

Nombre d'habitants	14500
Nombre de ménages	7800
Densité de population (habitants/km ²)	1042

DECHETS

Total des déchets ménagers en kg/habitant	324
Déchets collectés sélectivement en kg/habitant	94
Déchets résiduels en kg/habitant	230
Prix du sac poubelle de 60l pour déchets résiduels, en euros	2,5
Prix de la collecte des déchets verts (pour l'équivalent de 60l)	1,25
Zone verte ou zone LFJ ¹	Zone verte
Coût de l'incinération par tonne, en euros	101
Pourcentage de citoyens qui compostent	-
Nombre de parcs de compostage de quartier	21
% de citoyens qui participent aux parcs de compostage de quartier	-
Nombre de bénévoles s'occupant de l'ouverture et de l'entretien des parcs de compostage de quartier	250

MISE EN SITUATION

La ville de Langenthal ne pratique pas la collecte sélective des déchets de cuisine. Ces déchets sont collectés chaque semaine en même temps que les déchets ordinaires, puis convoyés jusqu'à l'incinérateur du canton. Depuis plus de 20 ans, le compostage à domicile et de quartier fait l'objet d'une promotion active. D'avril à novembre, les déchets verts sont collectés sélectivement chaque semaine (1,25€ pour l'équivalent de 60l, 2,5€ pour un conteneur de 140l). La municipalité étudie actuellement la possibilité de soustraire davantage encore de déchets de cuisine du flux de déchets résiduels. La ville envisage de collecter séparément une partie des déchets de cuisine pour les rediriger vers une nouvelle unité de biométhanisation à construire.

¹ **Zone verte** : Les déchets de cuisine ne sont pas collectés séparément. Les déchets verts sont collectés d'avril à octobre ou sont emmenés par les citoyens jusqu'au parc à conteneurs. **Zone LFJ** : Les déchets de légumes, de fruits et de jardinage sont collectés toutes les deux semaines par les autorités locales ou supralocales.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

Le conseiller en compostage indépendant (Kompostberater en suisse) responsable du parc de compostage de quartier visité (Geissbergweg) gère environ 7 petits parcs (< 30 ménages participants) et 2 plus grosses unités (> 30 ménages prenant part au compostage). Au total, Langenthal compte 3 conseillers en compostage indépendants pour 21 parcs de compostage de quartier.

Parallèlement, on dénombre beaucoup de ménages qui pratiquent le compostage à domicile sans faire appel aux services des conseillers en compostage.

Le parc Geissbergweg (1996) a été conçu, construit et financé par la ville de Langenthal. Le terrain appartient à la municipalité, est visible depuis la chaussée et son accès est illimité. Le site Geissbergweg couvre $\pm 80\text{m}^2$ (4 x 20m).

Le parc Geissbergweg est un site de compostage de quartier de type fermé. Le quartier compte 6 immeubles à appartements, pour un total d'environ 90 appartements. On considère que 35 appartements (+/-40%) participent à l'initiative. Chaque habitant participant dispose d'une clé et peut choisir librement à quel moment il désire apporter ses déchets de cuisine.

Les habitants apportent leurs déchets de cuisine soit dans des seaux verts hermétiques (5l ou davantage), soit dans des sacs en plastique. La ville leur laisse le choix. Les habitants participants sont enregistrés.

Chaque année, ils apportent +/- 3 tonnes de déchets de cuisine. Cette quantité est mélangée à des déchets de bois broyés dans une proportion de 1 part de copeaux de bois pour 2 parts de déchets de cuisine. On obtient environ 1,5 tonne de compost par an.



Qu'il soit petit ou étendu, chaque parc de compostage de quartier de Langenthal est placé sous l'égide d'un responsable (bénévole) connu du conseiller en compostage indépendant et qui le contacte en cas de problèmes. La ville fournit gratuitement l'infrastructure de compostage et les produits nécessaires tout en assurant l'accompagnement dont fait partie la formation (1 heure de formation pratique) assurée par les conseillers en compostage indépendants. Sur cette base, l'objectif est de faire en sorte que les responsables, assistés d'autres bénévoles, prennent tout en charge en restant sous la supervision des conseillers en compostage. Récemment, les maisons unifamiliales situées à proximité du parc Geissbergweg ont été autorisées à y apporter leurs déchets de cuisine. Cette évolution a permis à des familles plus jeunes de s'engager à adhérer volontairement au projet de parc de compostage.

BUT DU PROGRAMME

Ce programme de parc de compostage de quartier a pour objectif de soustraire la plus grande quantité possible de déchets de cuisine du flux de déchets résiduels envoyé à l'incinérateur. Les aspects sociaux et éducatifs sont des effets secondaires constatés a posteriori, mais ne constituaient pas un but en soi.



INFORMATION, COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DE CAPACITE

GENERALITES

La municipalité assure la promotion et prend elle-même des initiatives pour implanter les parcs de compostage. La promotion passe par le biais d'événements organisés toute l'année. Ainsi, en mars et en avril, lors du marché bihebdomadaire, les conseillers en compostage assistés du personnel de la ville sont présents sur un stand spécialement conçu pour sensibiliser les passants au compostage. Pour ce faire, ils utilisent la "compost-box", contenant des posters, un dossier avec brochure et du matériel éducatif divers, dont une liste des organismes de compostage.

EMPLACEMENTS DE COMPOSTAGE

Le parc de compostage Geissbergweg est pourvu d'une série de petits panneaux informatifs affichant les heures d'ouverture, les consignes relatives aux matériaux qui ne peuvent être déposés dans les bacs et une affiche générale donnant des explications sur le parc de compostage de quartier.



DETAILS TECHNIQUES

Le parc de compostage Geissbergweg est équipé des éléments suivants :

- Des bacs en bois (305x195x100 cm) munis d'un couvercle métallique faisant office de toit. Ce "toit" s'ouvre en coulissant quand on pousse dessus.
- Deux bacs ouverts : un pour les déchets verts grossiers (1m³) et un pour les déchets de bois broyés (1m³). Les déchets verts grossiers sont évacués et broyés par les services de la ville.
- Un coffre abritant tout le petit matériel, y compris une pelle, une fourche, des gants, un thermomètre et de la poudre de roche.
- Un emplacement ouvert où le compost subit une maturation complémentaire sous une bâche en Toptex².



² Toile de couverture résistant à la pluie mais perméable à l'air.

Au moment qui leur convient le mieux, les bénévoles ajoutent des copeaux de bois et de la poudre de roche (1 part de copeaux pour 2 parts de déchets de cuisine) au matériau nouvellement apporté et mélangent le tout avec la fourche. En règle générale, ils le font au moins deux fois par semaine. Lorsque la réserve de copeaux de bois est presque épuisée, le responsable appelle le conseiller en compostage qui, à son tour, contacte le responsable des services de la ville. Un tamis est apporté sur demande.

Les participants peuvent disposer du compost mûr s'ils le souhaitent. Le surplus est mélangé à du sable, de la terre et du compost, puis vendu lors de l'événement annuel (sur la place du marché).

DETAILS FINANCIERS

INVESTISSEMENTS

Coûts annuels globaux

Chaque année, la ville de Langenthal dégage un montant de 15.000€ environ, soit d'une part 9.000€ pour la rémunération des 3 conseillers en compostage indépendants et d'autre part 6.000€ pour l'aménagement de nouveaux parcs de compostage et la sensibilisation.

Coûts propres au parc de compostage Geissbergweg

Comme indiqué ci-dessus, tous les frais sont financés par la ville. Le coût de l'infrastructure s'est élevé à 6.000€. L'information, la communication et l'éducation reviennent à 100€.

FRAIS GENERAUX ET FRAIS DE PERSONNEL

Les conseillers en compostage indépendants sont rémunérés à l'heure prestée (18€/heure). En moyenne, un montant annuel de 3.000€ est budgété par conseiller en compostage. Par ailleurs, il convient de prendre en considération le salaire du responsable au sein de l'administration municipale (1 jour par mois), ainsi que celui du personnel de la ville qui transporte les copeaux de bois sur demande jusqu'aux différents parcs de compostage.

RECETTES

Le compost non utilisé par les habitants est mélangé à du sable et à de la terre, puis vendu sur le stand tenu lors du marché organisé 2x par semaine en mars et avril.

AUTRES ELEMENTS A SIGNALER

CADRE LEGAL

Un permis d'urbanisme est nécessaire pour tous les parcs de compostage. Par contre, il ne faut pas de permis d'environnement.

PERSONNEL

Personnel rémunéré

Le conseiller en compostage indépendant est sollicité comme intermédiaire entre la ville et les responsables bénévoles des parcs de compostage de quartier. Ces conseillers ont suivi une formation sérieuse (3 modules de 2 jours), assurent le suivi des parcs et prodiguent des conseils aux bénévoles qui le demandent ou lorsqu'ils constatent des problèmes.





Bénévoles

Le parc de compostage Geissbergweg compte une vingtaine de bénévoles qui, à tour de rôle et deux par deux, assument la responsabilité du parc pendant 3 semaines. On considère qu'il y a à Langenthal 250 bénévoles qui apportent leur contribution au programme de compostage. On attend d'eux qu'ils consacrent de 2 à 5 heures par an au parc de compostage. Les bénévoles sont rétribués par l'octroi de tickets donnant droit à des sacs poubelles ordinaires gratuits.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU PROJET

Pour l'instant, on ne peut dire avec exactitude si la nouvelle installation de biométhanisation à construire aura une influence prépondérante sur le compostage à domicile et de quartier. Il est possible que les deux programmes soient complémentaires.

POINTS FORTS/REUSSITES – FAIBLESSES/DEFIS

Points forts/réussites	Faiblesses/défis
<ul style="list-style-type: none"> Le compostage de quartier est entré dans les mœurs depuis plus de 20 ans et fait partie de la tradition et des habitudes, au même titre que le compostage à domicile. Intégration structurelle du compostage de quartier. La ville dégage chaque année un budget suffisant pour en garantir le fonctionnement. Les parcs de compostage de quartier sont en libre accès uniquement aux personnes enregistrées, ce qui réduit les dépôts clandestins. Le système des conseillers en compostage payés à l'heure est efficace et rentable. Période de sensibilisation intensive lors des jours de marché en mars/avril. 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver suffisamment de bénévoles. Un parc de compostage a dû fermer ses portes par manque de bénévoles. La nouvelle installation de biométhanisation à construire risque d'influencer négativement le compostage à domicile et de quartier. Impliquer (davantage) les maisons unifamiliales (habitants plus jeunes) dans les parcs de compostage de quartier.

COORDONNEES DE CONTACT

Langenthal (Suisse)
 Stadtbauamt
 Veronika Gmür Chef de service Environnement/Energie
 Tél. : +41 (0)62/ 916 22 96
 E-mail : veronika.gmuer@langenthal.ch
 Site web : www.langenthal.ch

